

Vol 67 N° 8  
November 2020 novembre

Canada's voice for academics  
La voix des universitaires canadiens



# bulletin

Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

[www.ACPPU.ca](http://www.ACPPU.ca)



**EdTech: A new big brother?**  
Éducation et technologies : un nouveau *Big Brother*?

# bulletin

Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université  
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2  
Tel: 613-820-2270 / comms@caut.ca

**President / Présidente /**  
Brenda Austin-Smith

**Executive Director / Directeur général /**  
David Robinson

**Managing Editor / Rédactrice en chef /**  
Liza Duhaime

**Advertising / Publicité /**  
Rosa Labocchetta (ads@caut.ca)

**Circulation / Diffusion /**  
Nicole Gagné (gagne@caut.ca)

**Graphic Design / Graphisme /**  
Lauren Gatti

**Contributors / Contributeurs /**  
Jessica Dempsey Vanessa Sloan-Morgan  
Neil Hanlon Tracy Smith-Carrier  
Lisa Keller Robin Whitaker

**Editorial Board / Comité de rédaction /**  
Brenda Austin-Smith David Robinson  
James Compton Liza Duhaime  
Peter McInnis Pam Foster

**Published by /**  
The *CAUT Bulletin* is published 8 times per year by the Canadian Association of University Teachers. Feature content and archive at CAUT.ca. Job postings at AcademicWork.ca.

**Publié par /**  
L'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université publie le *Bulletin de l'ACPPU* 8 fois par an. Les articles et rubriques du *Bulletin* de même que les archives sont accessibles sur le site ACPPU.ca. Les offres d'emploi sont publiées sur le site TravailAcademie.ca.

**Average distribution / Tirage moyen /** 47,500

**Subscription for one year / Abonnement d'un an /**  
\$25 + taxes, Canadian orders only / Canada, 25 \$ + taxes  
\$35, print edition USA surface mail / États-Unis, 35 \$  
\$65, print edition international airmail / Autres pays, 65 \$

**Copyright /**  
Reproduction without written permission by the publisher and author is forbidden. Copyright in materials submitted to the publisher and accepted for publication remains with the author, but the publisher may choose to translate and/or reproduce them in print and electronic form. All signed articles express the view of the author(s).

**Droit d'auteur /**  
Il est interdit de reproduire des articles sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. L'auteur conserve le droit d'auteur pour les documents soumis à l'éditeur et acceptés aux fins de publication. L'éditeur peut cependant choisir de les traduire ou de les reproduire, ou les deux, sous forme imprimée et électronique. Tous les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

**Member of / Membre de /**  
Canadian Association of Labour Media  
L'Association canadienne de la presse syndicale

**Printed in Canada by / Imprimé au Canada par /**  
Imprimeries Transcontinental, Montréal



## Contents Sommaire



**ON THE COVER  
EN COUVERTURE**

**14–19 /**

**EdTech: A new big brother?  
Éducation et technologies :  
un nouveau *Big Brother*?**

Cover / Couverture: iStock.com / asbe  
Page 7: iStock.com / porcorex  
Page 24: The Conversation



ALSO IN THIS ISSUE  
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

**5–6 /**  
PRESIDENT'S MESSAGE  
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE  
**EdTech & the pandemic university**  
La technologie éducative  
et l'université

**7–9 /**  
NEWS  
ACTUALITÉS

**10 /**  
CAUT STAFF APPOINTMENTS  
NOMINATIONS AU SEIN DE L'ACPPU  
**Kimberley Vandenberghe**  
**Sarah Godwin**

**11 /**  
FROM THE BULLETIN ARCHIVES  
SOUVENIR DES ARCHIVES DU BULLETIN  
**Inaugural *Bulletin* message**  
from the President  
*Bulletin* inaugural  
message du président

**12–13 /**  
BOOK REVIEW  
COIN DES LIVRES  
**Carbon Blues**

**20–27 /**  
COMMENTARY  
TRIBUNE LIBRE  
**In what do our scholarly**  
**organizations invest?**  
Dans quoi nos organisations  
académiques investissent-elles?

**Low funding for universities puts**  
**students at risk for cycles of poverty,**  
**especially in the wake of COVID-19**  
Le faible financement des universités  
risque de précipiter les étudiants dans la  
pauvreté dans le sillage de la COVID-19

**28–30 /**  
INTERVIEW  
ENTRETIEN  
**Elizabeth MacDougall-Shackleton**

# CAUT Standing Committees

### Term of Office

The term of office for members of standing committees is normally three years, with the possibility of one renewal.

### Vacancies

#### Academic Freedom and Tenure Committee

**3 vacancies** / Members should have considerable involvement in and knowledge about academic freedom. They must be sympathetic to and have had experience in the defence of academic freedom and tenure and they should be willing and available to dedicate considerable time between meetings to the work of the committee, including promotion of academic freedom, drafting of documents and other related activities.

#### Collective Bargaining and Economic Benefits Committee

**2 vacancies** / Members should have demonstrated experience in collective bargaining and they should be able to commit time between meetings to the work of the committee, including drafting of model clauses, development of policy statements and other related activities.

#### Equity Committee

**2 vacancies** / The committee is composed of two members from each of the following groups: Aboriginal academic staff; academic staff

with disabilities; lesbian, gay, bi-sexual, trans, queer and two-spirited academic staff; racialized academic staff; and women academic staff. Members should have considerable experience in and commitment to the advancement of equity and they should be willing and available to dedicate significant time between meetings to the work of the committee, including drafting and editing policy documents, preparing advice for the executive and Council and other related activities.

#### Librarians' and Archivists' Committee

**3 vacancies** / Members should have considerable experience and knowledge of the professional interests and academic concerns of librarians and archivists at Canadian post-secondary institutions. They ought to be aware of policy matters pertaining to academic rights and working conditions of academic librarians and archivists and they should be willing and available to dedicate significant time between meetings to the work of the committee, including conference planning, drafting or editing documents and other related activities.

### Deadline

Those interested in serving on one of CAUT's Standing Committees should complete and submit the Standing Committee Nomination Form by **1 February 2021** (available for download at [www.caut.ca](http://www.caut.ca)).

## Postes à combler

# Comités permanents de l'ACPPU

### Mandat

La durée du mandat des membres des comités permanents est normalement de trois ans avec la possibilité d'un renouvellement.

### Postes vacants

#### Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

**3 postes** / Les candidats et candidates doivent avoir joué un rôle considérable au chapitre de la liberté académique et bien connaître cet enjeu. Ils ou elles doivent être sympathiques à la défense de la liberté académique et de la permanence de l'emploi et avoir acquis de l'expérience dans ce domaine. Ils ou elles doivent être disponibles et disposés à consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment à la promotion de la liberté académique, en rédigeant des documents et en exerçant des activités connexes.

#### Comité de la négociation collective et des avantages économiques

**2 postes** / Les candidats et candidates doivent avoir une expérience confirmée dans le domaine de la négociation collective. Ils ou elles doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des clauses modèles, en élaborant des énoncés de principes et en exerçant des activités connexes.

#### Comité de l'équité

**2 postes** / Le Comité de l'équité est composé de deux membres de chacun des groupes suivants : personnel académique autochtone; personnel

académique ayant une limitation fonctionnelle; personnel académique lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel et bi-spirituel; personnel académique racialisé; personnel académique féminin. Les candidats et candidates doivent avoir une grande expérience de la promotion de l'équité et être pleinement engagés dans cet enjeu. Ils ou elles doivent être disponibles et disposés à consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant et en révisant des documents de politique, en formulant des conseils et avis à l'intention du Comité de direction et du Conseil et en exerçant des activités connexes.

#### Comité des bibliothécaires et des archivistes

**3 postes** / Les candidats et candidates doivent avoir une expérience et une connaissance considérables des intérêts de la profession et des questions académiques qui concernent les bibliothécaires et les archivistes dans les établissements postsecondaires canadiens. Ils ou elles doivent être au fait des questions de principe touchant les droits académiques et les conditions de travail des bibliothécaires et des archivistes de ces établissements. Les membres doivent de plus être disponibles et disposés à consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en participant à la planification de conférences, à la rédaction ou à la révision de documents et en exerçant des activités connexes.

### Date limite

Les membres de l'ACPPU désirant siéger à l'un de ces comités sont priés de faire parvenir une copie du formulaire de mise en candidature, dûment rempli, au plus tard le **1<sup>er</sup> février 2021** (disponible à [www.acppu.ca](http://www.acppu.ca)).

---

# EdTech & the pandemic university



by BRENDA AUSTIN-SMITH

This year, during CAUT's Fair Employment Week, we were joined online by Dr. Liz Morrish, an activist

and independent scholar who writes about the managerial appropriation of the university. Dr. Morrish's talk "A Plague on the University" focused on the marketization of post-secondary education in the UK, but the combination of statistics and stories she shared was sadly applicable to the Canadian scene. We too know the damage done to our institutions by the transformation of education into a commodity and the diminution of our research and teaching into a form of client services.

Among the topics Dr. Morrish talked about was EdTech. Since the pandemic was declared last spring, our inboxes have been flooded with pitches for educational services offered by private providers. In times of crisis, EdTech presents itself as a saviour, a time and prep saver, and a convenience. As historians of education point out, the promises of EdTech are perennial, as are the crises it is supposed to ameliorate. But EdTech has never solved a problem without creating at least one more. Audrey Watters writes on her blog "Hack Education" about the waves of technology that have tried to replace teachers and schools from the 1920s to the present, including during previous pandemics. *The Little Red School House of the Air* used radio broadcasts to deliver lessons to Chicago students during the polio pandemic in 1937 that closed schools. The results were complaints from parents that the broadcasts moved too fast, that working parents did not have support for home-schooling, and that many households did not even own a radio. The experiment ended without having



**EdTech has never solved a problem without creating at least one more.**

yielded results the schools found satisfactory. Television followed radio of course, with programs like "University of the Air" running in Canada from 1966 to 1983.

The larger point made by both Watters and Morrish is that the crises we now face in post-secondary education are not just caused by natural disasters and diseases. They are more often the result of decisions like budget cuts, out-sourcing and "anti-tax fervor" (Watters). These are the threats to a healthy public PSE system that serves the public good rather than the interests of profit-seeking EdTech companies. And the same inequities – those of access to broadband and computers, to technological support, and to childcare for working parents – mark our present moment of pandemic pedagogy.

Many of us already know the critiques levelled against algorithms that can embed discriminatory elements into the operations of such programs. We are wary of software used to invigilate remote exams and maybe weren't surprised to learn that one of these, Proctortrack, was recently hacked at the University of Regina. We are now under pressure to package our expertise into units that suit the demands of EdTech, and risk becoming mere content providers for these companies. Even more serious concerns have arisen about

the controlling potential of the EdTech platforms we are now forced to use by our employers. Last summer Zoom admitted censoring calls at the request of the Chinese government. Then this autumn the company not only refused to host an event on Palestinian rights scheduled by San Francisco State but also shut down a discussion of that act of censorship by a chapter of the American Association of University Professors. No private company should dictate the terms of academic discussion, exploration, and debate.

What Dr. Morrish called the Post-Pandemic University is under construction right now, and she wondered how recognizable it will be to us. But she also spoke inspiringly of a "brighter vision" for post-secondary education, one animated by the collective desire of educators to open more possibilities for teaching and learning, not confine them. That vision is one of students as co-creators of knowledge rather than consumers of scholarly "products." It's one that preserves and nourishes the vibrant, ever-changing, and deeply human connection between educators and their students, something that can never be reduced to an algorithm and can never be boxed, priced, and sold. ■

# La technologie éducative et l'université

par BRENDA AUSTIN-SMITH

Cette année, lors de la Semaine de l'équité d'emploi de l'ACPPU, nous avons eu l'honneur d'être rejoints en ligne par Liz Morrish, une militante et une universitaire indépendante qui traite dans ses écrits de la corporatisation des universités. Dans son exposé, intitulé *Le fléau des universités*, M<sup>me</sup> Morrish, a mis l'accent sur la marchandisation de l'éducation postsecondaire au Royaume-Uni, mais la combinaison de statistiques et de récits qu'elle a présentée était hélas tout aussi valable dans le contexte canadien. Nous aussi connaissons trop bien les dégâts causés dans nos établissements par la transformation de l'éducation en produit commercial et la réduction de nos activités de recherche et d'enseignement à une sorte de service à la clientèle.

M<sup>me</sup> Morrish a notamment abordé le sujet de la technologie éducative. Depuis l'apparition de la pandémie au printemps dernier, nos boîtes de courriel ont été inondées de messages vantant les mérites des services éducatifs proposés par des prestataires privés. En cette période de crise, le secteur des technologies éducatives se pose en sauveur, en dépositaire d'une solution permettant de gagner du temps et de la préparation, et en commodité. Comme le soulignent les historiens de l'éducation, les promesses de la technologie éducative sont perpétuelles, tout comme le sont les crises que celle-ci est censée améliorer. Cependant, la technologie éducative n'a jamais résolu un problème sans en créer au moins un de plus. Dans son blogue *Hack Education*, Audrey Watters traite des vagues de technologies qui ont essayé de remplacer les enseignants, ainsi que les écoles, des années 1920 à aujourd'hui, notamment lors de pandémies précédentes. Ainsi, l'émission radiophonique *The Little Red School House of the Air* proposait des cours aux élèves de Chicago

pendant la pandémie de polio qui a provoqué la fermeture des écoles en 1937. Les parents se sont plaints, car ils trouvaient que les émissions allaient trop vite, que ceux d'entre eux qui travaillaient n'avaient aucun soutien pour faire l'école à la maison et que nombre de foyers n'avaient même pas de poste de radio. L'expérience s'est terminée sans avoir donné de résultats satisfaisants aux yeux des écoles.

Le plus grand argument avancé tant par M<sup>me</sup> Watters que par M<sup>me</sup> Morrish est que les crises que nous rencontrons actuellement dans l'éducation postsecondaire ne sont pas seulement le fruit de maladies ou de catastrophes naturelles. Elles résultent plus souvent de décisions comme les réductions budgétaires, la sous-traitance et la « ferveur anti-taxes » (Audrey Watters). Telles sont les menaces qui planent sur un système d'éducation postsecondaire public en bonne santé, qui sert le public plutôt que les intérêts d'entreprises de technologie éducative en quête de profits financiers. Et ce sont encore les mêmes inégalités – celles de l'accès à l'Internet à large bande et aux ordinateurs, à un soutien technologique et à des services de garde d'enfant pour les parents qui travaillent – qui caractérisent la pédagogie actuelle en cette période de pandémie.

Beaucoup parmi nous connaissent déjà les critiques formulées à l'égard des algorithmes qui peuvent ancrer des éléments discriminatoires dans le fonctionnement de ce type de programmes. Nous nous méfions des logiciels utilisés pour surveiller les examens à distance et c'est peut-être sans surprise que nous avons appris que l'un de ces logiciels, Proctortrack, a récemment été piraté à l'Université de Regina. On nous pousse désormais à conditionner notre expertise sous forme d'unités répondant aux exigences de la

technologie éducative et nous risquons de devenir de simples fournisseurs de contenus pour ces entreprises. Des préoccupations encore plus graves ont surgi à propos du contrôle du potentiel des plateformes de technologie éducative que nos employeurs nous contraignent à utiliser aujourd'hui. L'été dernier, Zoom a reconnu avoir censuré des appels à la demande du gouvernement chinois. Cet automne, Zoom a non seulement refusé d'accueillir un événement sur les droits des Palestiniens organisé par l'Université d'État de San Francisco, mais l'entreprise a aussi coupé court à une discussion sur cet acte de censure organisée par une section de la *American Association of University Professors*. Aucune entreprise privée ne devrait dicter le contenu des discussions, des investigations et des débats académiques.

Ce que M<sup>me</sup> Morrish a appelé « l'université de l'après-pandémie » se construit en ce moment même et M<sup>me</sup> Morrish s'est demandé dans quelle mesure celle-ci sera reconnaissable pour nous. Cependant, elle a aussi parlé avec enthousiasme d'une « vision plus encourageante » pour l'éducation postsecondaire, une vision qui serait animée par la volonté collective du personnel enseignant d'ouvrir de nouveaux horizons à l'enseignement et à l'apprentissage, au lieu de confiner ceux-ci. Dans cette vision, les étudiants seraient des cocréateurs du savoir plutôt que des consommateurs de produits « académiques ». Pareille vision préserve et alimente la connexion dynamique, en perpétuelle évolution et profondément humaine qui unit les membres du corps enseignant à leurs étudiants et c'est là quelque chose que nul ne pourra jamais réduire à un algorithme ni enfermer dans une boîte, étiqueter d'un prix et vendre. ■



---

## CAUT will seek to intervene before Supreme Court copyright appeals

Following the October announcement by the Supreme Court of Canada (SCC) to hear appeals in protracted copyright litigation between York University and collective licensing agency Access Copyright, the Canadian Association of University Teachers (CAUT) will seek to intervene to voice the interests of post-secondary teachers, researchers and students.

“This case will be critically important to determine if the Supreme Court meant what it said in previous decisions and re-affirm the public interest position of the education sector,” said CAUT Executive Director David Robinson.

An earlier Federal Court of Appeal ruling, which will now come under the scrutiny of the Supreme Court, stated that Access Copyright cannot enforce its tariffs against York University or any non-licensed user. The ruling was a clear recognition that educational institutions can opt out of collective licensing arrangements and choose other legal routes to copy and use works, including through site licensing, open access materials, transactional licenses and through fair dealing. The decision, however, failed to correct a lower court’s flawed comments on fair dealing. As a result of the mixed decision, the Federal Court ruling was appealed by both York University and Access Copyright.

“CAUT will urge the Supreme Court to clarify what constitutes fair dealing for education purposes, and preserve the balance resulting from its previous decisions that enables public access to works, while protecting the rights of authors and creators to reasonable compensation,” added Robinson.

CAUT and the Canadian Federation of Students intervened at the Federal Court of Canada, arguing against mandatory tariffs and the lower court’s ruling on York University’s fair dealing purposes. ■

---

## L’ACPPU cherchera à intervenir devant la Cour suprême dans les recours relatifs au droit d’auteur

Après que la Cour suprême du Canada (CSC) a annoncé en octobre qu’elle examinera les recours relatifs au litige qui oppose depuis longtemps l’Université York et Access Copyright, société de gestion collective des droits,

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) demandera d'intervenir dans ces instances afin d'exprimer les intérêts des enseignants, des chercheurs et des étudiants des établissements postsecondaires.

« Cette affaire sera capitale en ceci qu'elle permettra de savoir si la Cour suprême voulait dire ce qu'elle disait dans des arrêts précédents et de réaffirmer la position du secteur de l'éducation en ce qui concerne l'intérêt public », souligne le directeur général de l'ACPPU, David Robinson.

Dans une décision antérieure que la Cour suprême examinera donc, la Cour d'appel fédérale avait indiqué qu'Access Copyright ne pouvait pas imposer de tarif à l'Université York ni à aucun utilisateur qui n'est pas titulaire d'une licence. Autrement dit, les établissements d'enseignement peuvent se retirer de contrats de licence collectifs et choisir d'autres voies légales pour copier et utiliser des œuvres, y compris par des licences de site, le libre accès à des documents, des licences ponctuelles et une utilisation équitable. Cependant, dans sa décision, la Cour d'appel fédérale n'a pas corrigé les commentaires erronés du tribunal inférieur sur l'utilisation équitable. Devant cette décision ambivalente, l'Université York et Access Copyright ont toutes deux décidé de faire appel.

« L'ACPPU demandera à la Cour suprême de préciser ce qui constitue une utilisation équitable à des fins d'éducation et de préserver l'équilibre résultant de ses arrêts précédents qui permet un accès public à des œuvres, tout en protégeant le droit des auteurs et des créateurs à une rémunération raisonnable », ajoute M. Robinson.

L'ACPPU et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants sont intervenus devant la Cour fédérale du Canada et se sont prononcés contre des tarifs obligatoires et contre la décision du tribunal inférieur relative à l'utilisation équitable des œuvres par l'Université York. ■

---

## Fair Employment Week 2020

CAUT's annual Fair Employment Week (FEW) took place online this year with a number of virtual events held across the country. CAUT organized a series of webinars focused on issues that matter to contract academic staff (CAS).

Kicking off the week on October 19, a panel showcased how academic staff associations have organized and won victories for CAS over the past year. Sam Trosow, associate professor at Western University, held a professional development session for CAS on protecting intellectual property in the time of COVID. Liz Morrish, an independent scholar and activist from the United Kingdom, presented on how the pandemic has created breach points for the future of labour, pedagogy and values in higher education. FEW also included a social media day of action and a digital "social" to talk about the unique issues contract academic staff are experiencing, discuss

strategies to improve working conditions, and celebrate the work and contributions of CAS to our universities and colleges.

FEW takes place annually in October to raise awareness about precarious employment on campuses and support local organizing to improve the working conditions of CAS. ■

---

## Semaine de l'équité d'emploi 2020

La Semaine de l'équité d'emploi (SÉE) organisée chaque année par l'ACPPU s'est déroulée en ligne, avec plusieurs événements virtuels proposés dans tout le pays. L'ACPPU a organisé une série de webinaires sur des questions importantes pour le personnel académique contractuel (PAC).

Au lancement de la semaine, un groupe d'intervenants a expliqué comment les associations de personnel académique se sont mobilisées et ont remporté des victoires pour le PAC au cours de l'année écoulée. Sam Trosow, professeur agrégé à l'Université Western, a dirigé une séance de perfectionnement professionnel pour le PAC sur la protection de la propriété intellectuelle pendant la COVID-19. Liz Morrish, intellectuelle et militante indépendante britannique, a présenté un exposé sur la façon dont la pandémie a créé des points de rupture en ce qui concerne l'avenir des syndicats, de la pédagogie et des valeurs dans l'enseignement supérieur. La SÉE comprenait également une journée d'action sur les médias sociaux et une « réunion » numérique pour parler de problèmes particuliers que rencontre le personnel académique contractuel, discuter de stratégies pour améliorer les conditions de travail et célébrer le travail et les contributions du PAC dans nos universités et collèges.

La SÉE, qui a lieu tous les ans en octobre, vise à sensibiliser à l'emploi précaire sur les campus et à soutenir la syndicalisation locale afin d'améliorer les conditions de travail du PAC. ■

---

## We are all teachers

CAUT and the Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) joined voices with French educators to condemn the murder of a history teacher in France.

History and geography teacher Samuel Paty was killed after showing students Charlie Hebdo cartoons depicting the Islamic prophet Muhammad to stimulate discussion on freedom of expression.

French teachers' unions condemned the attack and saw it as a reminder that teachers potentially place their lives at risk in practicing their profession.

In a recent statement by Education International, General Secretary David Edwards said educational institutions and their staff must be free to prepare young people for the exercise of critical thinking, an essential condition for full citizenship.

---

In the joint statement, CAUT and FQPPU write: “Everywhere across the world, colleges and universities must continue to produce research and to disseminate knowledge, and remain places where debate is encouraged. To achieve this, academic freedom must be supported and defended loudly and clearly, as a matter of public interest. In order to properly fulfill their roles, professors and teachers from all countries must have the right to teach, learn, study and publish without fear of being censored, targeted by fundamentalism, or threatened with reprisals or discrimination, both within their institutions and in the public space.” ■

---

## Nous sommes tous profs

L'ACPPU et la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) se sont associées aux éducateurs français pour condamner l'assassinat d'un professeur d'histoire en France.

Le professeur d'histoire-géographie Samuel Paty a été tué après avoir montré à ses élèves des caricatures du prophète Mahomet parues dans *Charlie Hebdo* afin d'encourager le débat sur la liberté d'expression.

En France, les syndicats de l'enseignement ont condamné l'attaque et y voient un rappel que les enseignants risquent parfois leur vie en exerçant leur métier.

Dans une déclaration récente de l'Internationale de l'Éducation, le secrétaire général David Edwards dit que les établissements d'enseignement et leur personnel doivent être libres de préparer les jeunes à exercer un sens critique, condition essentielle pour devenir des citoyens à part entière.

Partout sur la planète, les collègues et les universités doivent poursuivre leur travail de production et de diffusion des savoirs et demeurer un endroit où les débats sont encouragés. Pour y parvenir, il faut protéger, soutenir et défendre haut et fort la liberté académique, car c'est une question d'intérêt public. Pour remplir pleinement leur rôle, les professeurs et enseignants de tous les pays doivent avoir le droit d'enseigner, d'apprendre, d'étudier et de publier sans craindre la censure, l'orthodoxie, la menace de représailles ou la discrimination, aussi bien au sein de leurs établissements que dans l'espace public, « ont écrit l'ACPPU et la FQPPU dans une déclaration commune ». ■

---

## CAUT joins the fight against Alberta Bill 32

CAUT officially joined a coalition of labour and employee associations in challenging Bill 32 in Alberta. The legislation contains several restrictions on the activities of unions that experts say violate Charter rights to freedom of expression and freedom of assembly.

“This Bill is regressive and will have a substantial, negative impact on workers of the province and if allowed to stand would have significant national ramifications,” said CAUT President Brenda Austin-Smith. ■

---

## L'ACPPU s'oppose au projet de loi 32 de l'Alberta

L'ACPPU a officiellement rejoint une coalition de syndicats et d'associations d'employés dans la contestation du projet de loi 32 de l'Alberta. Ce projet de loi prévoit plusieurs restrictions aux activités des syndicats qui, selon les experts, portent atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de réunion garanties par la Charte.

« Ce projet de loi est rétrograde et, s'il est adopté, il sera lourd de conséquences pour les travailleurs de la province et aura des répercussions importantes à l'échelle nationale », explique la présidente de l'ACPPU, Brenda Austin-Smith. ■

---

## University of Toronto facing censure

Serious concerns about an aborted hiring at the University of Toronto's Faculty of Law has led the CAUT Executive Committee to recommend censure proceedings against the administration.

The motion for censure will be brought to CAUT Council in late November and, if passed, the University of Toronto would have six months to address concerns before censure is imposed. Censure is a measure that asks academic staff not to accept appointments or speaking engagements at the institution until changes are made. ■

---

## Procédure de blâme contre l'Université de Toronto

Très préoccupé par l'annulation d'une embauche à la Faculté de droit de l'Université de Toronto, le Comité de direction de l'ACPPU recommande d'entamer une procédure de blâme contre l'administration.

La motion de blâme sera présentée au Conseil de l'ACPPU fin novembre et, si elle est adoptée, l'Université de Toronto aura six mois pour répondre aux préoccupations avant qu'un blâme soit prononcé. Le blâme est une mesure par laquelle il est demandé au personnel académique de ne pas accepter de nominations ou d'invitations à prendre la parole à des conférences tant que l'établissement n'a pas apporté de changements. ■

---

# CAUT staff appointments

## Nominations au sein de l'ACPPU

---

### Kimberley Vandenberghe

HUMAN RESOURCES OFFICER

CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES



As of October 5, Kimberley Vandenberghe is CAUT's new Human Resources Officer. She is a Certified Human Resources Leader and Registered Professional Recruiter with over a decade of experience in Human Resources. Kimberley has

worked in a variety of industries including the long-term care and retirement / senior living sector for the past several years.

Throughout her career, Kimberley has been recognized as a collaborative, positive, and people-focused HR professional. While working at Chartwell Retirement Residences, she resolved complex employee and labour relations issues, supported the roll-out of numerous programs and initiatives, promoted employee training and development, built strong working relationships with internal and external stakeholders and helped increase employee engagement and client satisfaction.

Kimberley grew up in Nova Scotia where she completed her undergraduate studies in Human Resource Management and Psychology. She is currently pursuing her Master of Business Administration with a specialization in Human Resource Leadership.

Depuis le 5 octobre, Kimberley Vandenberghe est la nouvelle conseillère en ressources humaines de l'ACPPU. Titulaire des titres LRHA et RPR, elle possède plus de dix ans d'expérience en ressources humaines. Elle a travaillé dans divers secteurs, notamment, ces dernières années, dans le secteur des logements pour personnes âgées/maisons de soins de longue durée et maisons de retraite. Durant toute sa carrière, Kimberley a été une professionnelle des ressources humaines reconnue pour son esprit de collaboration, son attitude positive et la priorité qu'elle accorde aux personnes. Lorsqu'elle travaillait pour les Résidences pour retraités Chartwell, elle a résolu des problèmes complexes concernant les employés et les relations de travail, soutenu la mise en œuvre d'un grand nombre de programmes et d'initiatives, encouragé la formation et le perfectionnement professionnels du personnel, noué de solides relations de travail avec les parties prenantes internes et externes, et contribué à améliorer l'investissement des employés dans leur travail et la satisfaction des clients.

Kimberley a grandi en Nouvelle-Écosse, où elle a obtenu ses diplômes de premier cycle universitaire en gestion des ressources humaines et en psychologie. Elle poursuit actuellement une maîtrise en administration des affaires avec spécialisation dans le leadership des ressources humaines.

---

### Sarah Godwin

GENERAL COUNSEL

AVOCATE PRINCIPALE



CAUT welcomes Sarah Godwin as new General Counsel starting October 19, replacing Peter Barnacle, who is retiring. For the past 11 and a half years, Sarah has worked for a major federal public service union, the Professional Institute of the Public

Service of Canada (PIPSC), representing individual members and handling larger systemic cases. Prior to that, she was an associate lawyer at a Toronto firm (BakerLaw) dedicated to social justice issues. She was fortunate to work on a number of ground breaking cases, including the purchase of inaccessible rail cars by VIA Rail, the discriminatory fees charged to persons with disabilities requiring more than one seat for air travel, the federal government's website guidelines – wherein many sites were inaccessible to the visually impaired – and the student loan program's discrimination towards deaf and blind students needing to study outside of the country.

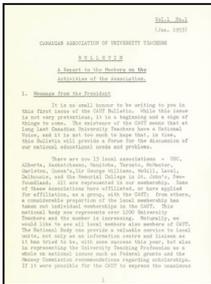
Sarah holds a degree in Political Studies from Queen's University and studied law at the University of Toronto, with a concurrent Masters in Political Science. She was called to the Ontario bar in 2002.

Depuis le 19 octobre, l'équipe de l'ACPPU a le plaisir de compter en son sein, au poste d'avocate générale, Sarah Godwin, qui succède à Peter Barnacle, parti à la retraite. Avant de nous rejoindre, Sarah a travaillé pendant onze ans et demi pour un grand syndicat de la fonction publique fédérale, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, représentant les membres individuels et traitant de grandes affaires systémiques. Auparavant, elle a été avocate adjointe dans un cabinet de Toronto (BakerLaw) spécialisé dans les affaires de justice sociale. Elle a eu le privilège de travailler sur des causes ayant fait date, comme l'achat par VIA Rail de wagons de passagers inaccessibles pour les personnes atteintes d'une déficience, les frais facturés de façon discriminatoire aux personnes handicapées ayant besoin de plus d'un siège dans un avion, les lignes directrices du gouvernement fédéral sur ses sites web et la discrimination du programme de prêts aux étudiants envers les personnes sourdes et aveugles ayant besoin de partir étudier à l'étranger.

Sarah possède un diplôme en études politiques de l'Université Queens et elle a étudié le droit à l'Université de Toronto, tout en suivant une maîtrise en sciences politiques. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 2002.

# CAUT Bulletin January 1953

## Bulletin de l'ACPPU janvier 1953



### Inaugural Bulletin message from the President\*

It is no small honour to be writing to you in this first issue of the CAUT Bulletin, which, while not very pretentious, is a beginning and a sign of things to come. The existence of the

CAUT means that at long last, Canadian University Teachers have a National Voice, and it is not too much to hope that, in time, this Bulletin will provide a Forum for the discussion of our national educational needs and problems.

There are now 13 local associations – UBC, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Toronto, McMaster, Carleton, Queen's, Sir George Williams, McGill, Laval, Dalhousie, and the Memorial College in St. John's, Newfoundland – representing over 1200 University Teachers. Naturally, we would like to see all local members also members of CAUT. If it were possible for the CAUT to express the unanimous opinion of two or three thousand University teachers, its pronouncement on such matters would carry much weight with those in high places.

What goes on in Canadian Universities is pretty much up to us. As individuals, we always have the choice of selling our souls or keeping them. As a member of a group, however, the more we maintain our integrity, the stronger the group becomes and the greater the probability that its just demands will be met. ■

\*F.S. Howes was CAUT's first President. To read the full article that appeared in the CAUT Bulletin January 1953 issue visit [www-archive.caut.ca](http://www-archive.caut.ca).

### Bulletin inaugural message du président\*

C'est un immense honneur pour moi de vous adresser ce message dans ce premier numéro du *Bulletin de l'ACPPU* qui, dans toute sa modestie, est déjà un début et annonce les choses à venir. Par son existence, l'ACPPU donne enfin aux professeurs d'université du Canada un moyen de s'exprimer d'une seule et même voix à l'échelle nationale, et mon plus grand espoir est que ce *Bulletin* deviendra à terme une tribune pour discuter de nos problèmes et de nos besoins en matière d'éducation au niveau national.

Il existe actuellement 13 associations locales – UBC, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Toronto, McMaster, Carleton, Queen's, Sir George Williams, McGill, Laval, Dalhousie et Memorial College à St. John's (Terre-Neuve) – qui représentent plus de 1200 professeures et professeurs d'université. Évidemment, nous souhaiterions que tous les membres de ces associations locales soient aussi membres de l'ACPPU. Si l'ACPPU pouvait être la porte-parole de l'avis unanime de 2 000 ou 3 000 membres du corps enseignant universitaire, ses prises de position auraient davantage de poids auprès des plus hautes sphères du pouvoir.

Le devenir des universités canadiennes dépend largement de nous. En tant qu'individus, nous avons toujours le choix entre vendre notre âme ou la sauver. Cependant, en tant que membres d'un groupe, plus nous restons intègres, plus le groupe devient fort et plus il a de chances d'obtenir ce qu'il demande. ■

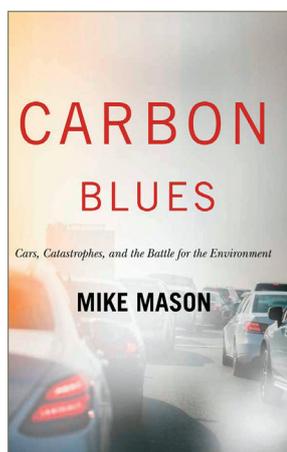
\*F.S. Howes a été le premier président de l'ACPPU. Pour lire l'article complet publié dans le *Bulletin de l'ACPPU* de janvier 1953, veuillez visiter [www-archive.caut.ca/fr](http://www-archive.caut.ca/fr).

The University of British Columbia Faculty Association turned **100 years strong** ON OCTOBER 29!  
Happy birthday to Canada's oldest faculty association, and a founding member of CAUT.

The University of British Columbia Faculty Association toujours bon pied bon œil, a fêté ses **100 ans** CE 29 OCTOBRE!  
Joyeux anniversaire à la doyenne des associations d'enseignants du Canada et l'un des membres fondateurs de l'ACPPU.

# Carbon Blues

## Cars, catastrophes and the battle for the environment



Mike Mason  
McGill-Queen's University Press, 2020; 328 pp;  
ISBN: 978-0-2280-0150-8.

by **ROBIN WHITAKER**

*Carbon Blues* is a book of ambitious scope. Proceeding via a combination of general timeline and thematic focus, Mason starts with the coal-fired industrial revolution in a short chapter on “The Smog of Capitalism,” moves quickly through “The Scramble for Oil,” then shifts to “Carbon America” – a chapter in which few Canadian politicians emerge looking good. From here, he offers chapters on the expansion of automobiles, climate change denialism (“Exxon knew”), climate-related catastrophes, organized environmentalism, and “Renewables and Remediation.” The concluding chapter, “Reckoning: 2020-2050,” comprises Mason’s perspective on the near future. A chronology covering 1947-2019 is appended to the main text.

Together, Mason promises, these constitute “a short history of climate change, some of its consequences, its deniers, an indication of certain solutions for remediation, and a hint of what lies

ahead”. But *Carbon Blues* is less history in the sense understood by most historians – a sustained accounting *for*, not merely an account of, “what happened” – than a catalogue of misdeeds and horrors leavened by moments of pushback.

The chapter on “Motoring to Armageddon,” for example, describes the spread of private motor vehicles, the pollution associated with their manufacture and use, and the scandal of “dieselgate”: the use by German carmakers of illegal “defeat devices” to hide the true extent of harmful chemicals emitted in their vehicles’ exhaust. What it does not offer is a systematic analysis of the political forces and specific decisions that engineered automobile dominance. Similarly, while convincing in his observation that even stringently-enforced emissions regulations are no match for the sheer number of vehicles on the road – particularly as SUVs and trucks displace compact cars – Mason offers no clear path “out of this vicious spiral” beyond vague hopes that people may shift to electric vehicles or opt out of car-ownership.

This approach recurs throughout *Carbon Blues*. Despite the identification of particular agents – the Koch brothers, Exxon’s black ops team, populist and conservative politicians, so forth – it often feels as if things *just happened*. Environmentalism seemed for a time to be gaining ground as people grasped the effects of DDT, clear-cut logging, and industrial pollution. “Then times changed. In America Ronald Reagan was elected in 1981 and in Britain Margaret Thatcher.... In Canada, environmentalism ran into problems while the bonanza of the tar sands was extolled and successive federal governments, Liberal and Conservative both, got cold feet about environmental protection.”

Rather than presenting new research, the book draws on a wide array of secondary sources, ranging from journalism to political theory to technical reports. Mason’s style is accessible, even breezy, at times verging on wisecracking. These characteristics should make it attractive to students and readers hoping for a grounding in key events and issues. Still, a surprising number of typographical errors and errors of detail made it past the copyeditor. Mason’s timelines are sometimes jumpy. And despite noting a longstanding failure of mass news media to connect the dots between climate change and other issues, Mason treats most of the publications he cites – whether journalistic commentaries or political-economic treatises – as equally straightforward sources of information.

Mason is clearly concerned with and about where we are and where we are headed – and no one but a committed climate-sceptic could make it to the end of *Carbon Blues* without a reinforced sense that the situation will only get worse if we stay on our current course.

Readers might wish the collation of devastations was organized by a more explicit analytical frame. *Carbon Blues* underscores the weight of knowledge about the causes and consequences of climate change and what we need to do to contain global temperature rise. At least we know what we need to do in a mechanical sense: stop extracting and burning carbon. In 2020, climate change is less a technical problem than a political one, a matter of hearts and minds and political determination. On this front, *Carbon Blues* leaves us with more questions than answers. ■

Robin Whitaker is an associate professor in the Department of Anthropology at Memorial University of Newfoundland and a Member-at-Large of the CAUT Executive Committee.

# Carbon Blues

## Cars, catastrophes and the battle for the environment

par ROBIN WHITAKER

*Carbon Blues* est un ouvrage ambitieux. Combinant une approche chronologique et thématique, l'auteur introduit brièvement son propos dans un chapitre sur la révolution industrielle propulsée par l'exploitation du charbon *The Smog of Capitalism*, se penche rapidement sur la course au pétrole dans *The Scramble for Oil* pour se tourner ensuite vers *Carbon America* où, sous sa lorgnette, très peu de politiciens canadiens font bonne figure. Il s'intéresse dans les chapitres suivants à la croissance automobile, au déni face aux changements climatiques (*Exxon knew*), aux catastrophes liées au climat, au mouvement environnemental, aux énergies renouvelables et à la remédiation. Dans le dernier chapitre, *Reckoning: 2020-2050*, il conclut en faisant notamment état de ses perspectives pour les années à venir. Une chronologie de la période 1947-2019 figure en annexe. Mike Mason promet au lecteur « un bref historique des changements climatiques, ainsi qu'un aperçu de leurs conséquences, de leurs négateurs, des solutions de remédiation et de ce que l'avenir nous réserve ». Or, *Carbon Blues* n'est pas tant un ouvrage historique au sens où l'entendent généralement les historiens qu'un catalogue de méfaits et d'horreurs tempérisés par des moments de ressac.

Dans le chapitre nommé *Motoring to Armageddon*, par exemple, il décrit la prolifération des véhicules motorisés privés, la pollution liée à leur fabrication et à leur utilisation, et le scandale du *dieselgate* : l'emploi par des constructeurs d'automobiles allemands de « dispositifs de manipulation » dans le but de fausser les résultats des contrôles d'émissions polluantes de leurs véhicules. Cependant, l'auteur ne fournit pas d'analyse systématique des forces politiques et des

décisions précises qui ont mené à la domination de l'automobile. De même, il se fait persuasif en signalant que l'application rigoureuse de règlements sur les émissions des véhicules automobiles a peu de poids comparativement au nombre considérable de véhicules sur la route tout en n'offrant aucune issue tangible pour se sortir de cette « spirale infernale » outre de vagues espoirs que les gens optent de plus en plus pour des véhicules électriques ou pour une vie sans voiture.

Cette approche est omniprésente dans *Carbon Blues*. Bien que l'auteur identifie certains vecteurs – les frères Koch, l'équipe d'opérations clandestines d'Exxon, des politiciens populistes et conservateurs, notamment, il ne donne pas moins l'impression que les choses se sont simplement produites. Pendant un certain temps, l'environnementalisme semblait gagner du terrain, les gens prenant conscience des effets du DDT, des coupes à blanc et de la pollution industrielle. « Puis, les choses ont changé. En 1981, il y a eu l'élection de Ronald Reagan aux États-Unis et celle de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne... Au Canada, l'environnementalisme se heurtait à la manne que représentait l'exploitation des sables bitumineux et à des gouvernements fédéraux successifs, tant libéraux que conservateurs, qui se défilaient devant leurs responsabilités de protection de l'environnement ».

L'ouvrage ne présente pas d'études récentes; il repose plutôt sur un large éventail de sources secondaires, allant d'écrits journalistiques à des rapports techniques en passant par la théorie politique. L'auteur adopte un ton accessible, voire jovial, frôlant parfois le sarcasme. Ces caractéristiques devraient rendre l'ouvrage attrayant pour les étudiants et

les lecteurs voulant se familiariser avec des événements et enjeux clés. Or, un nombre surprenant de fautes typographiques et d'inexactitudes ont échappé à la révision linguistique. Et même s'il souligne l'échec patent des médias de masse à établir les liens nécessaires entre les changements climatiques et d'autres enjeux, l'auteur traite la plupart des publications qu'il cite comme des sources également explicites d'information et d'analyse.

Mike Mason est nettement préoccupé par la situation actuelle et par celle vers laquelle nous nous acheminons et personne ne refermera ce livre sans avoir plus que jamais le sentiment que l'heure est grave et que la situation continuera de se détériorer si nous ne changeons pas de cap.

Enfin, le lecteur aurait probablement gagné à ce que l'ensemble des dévastations soit assujéti à un cadre d'analyse plus explicite. *Carbon Blues* fait ressortir l'importance des connaissances sur les causes et conséquences des changements climatiques et les mesures que nous devons prendre pour contenir la hausse de la température mondiale (dans la mesure où cela demeure possible). Au moins, il établit clairement ce que nous devons faire dans un sens purement mécanique : mettre fin à l'extraction et à la combustion du carbone. En 2020, le problème des changements climatiques est toutefois moins d'ordre technique que d'ordre politique; c'est un problème qui conjugue émotions et raison et qui nécessite de la détermination politique. Sur ce front, *Carbon Blues* soulève plus de questions qu'il ne fournit de réponses. ■

Robin Whitaker est professeure agrégée au Département d'anthropologie de l'Université Memorial de Terre-Neuve et représentante ordinaire au Comité de direction de l'ACPPU.

---

ON THE COVER

# EdTech: A new big brother?

---

EN COUVERTURE

# Éducation et technologies : un nouveau *Big Brother*?





Though largely ignored by mainstream media, the disruption last September of a virtual panel discussion at San Francisco State University (SFSU) was definitely noticed by an alarmed academic community. Along with the Washington-based publication *Inside Higher Ed*, a handful of alternative digital media outlets reported on how Zoom, Facebook and other technology companies actively worked to stop the promotion and transmission of the event through their platforms.

Titled “Whose Narratives? Gender, Justice and Resistance,” the roundtable included Leila Khaled, a member of the Popular Front for the Liberation of Palestine and the Palestine National Council.

Zoom banned the panel discussion for allegedly violating its terms of service. YouTube cut off its streaming service part way through the feed of the discussion. And Facebook removed the page promoting the event for “violating our policy prohibiting praise, support and representation for dangerous organizations and individuals.”

But as John K. Wilson, co-editor of the American Association of University Professors (AAUP) *Academe* blog

pointedly states, the ban came about “after a campaign to censor it was led by a large number of pro-Israel groups. It is an example of the growing power of conservative cancel culture, and this censorship reveals the threat to academic freedom posed by tech companies who are under intense pressure from the right to ban controversial ideas.”

Both the AAUP and CAUT have co-signed letters with allied organizations such as the National Coalition Against Censorship and Ryerson’s Centre for Free Expression to the tech giants to express dismay at the bans, and demand they affirm their organizations’ commitment to respecting academic freedom and freedom of expression. Most importantly, the letters ask for assurance that their platforms will not interfere in the search for and dissemination of knowledge by shutting down debate at universities and colleges.

No written response to the letters has materialized, and Zoom – and in some instances Facebook – have, meanwhile, continued to unilaterally pull the plug on other virtual events organized by universities in the US and Canada, which were also to include Khaled.

Taking censorship to the next level, on October 23, Zoom

Bien que les grands médias en aient fait peu de cas, les entraves à la tenue d’une table ronde virtuelle en septembre dernier à la San Francisco State University (SFSU) n’ont absolument pas échappé à une communauté universitaire alarmée. De concert avec la publication *Inside Higher Ed* de Washington, une poignée de médias numériques alternatifs ont raconté comment Zoom, Facebook et d’autres entreprises de technologie avaient contrecarré la promotion et la transmission du débat sur leur plateforme.

L’événement intitulé *Whose Narratives? Gender, Justice and Resistance* accueillait Leila Khaled, membre du Front populaire de libération de la Palestine et du Conseil national palestinien.

Zoom a annulé la transmission du débat pour violation présumée de ses conditions générales d’utilisation. L’événement a été déplacé sur YouTube qui en a interrompu la diffusion en cours de route. Et Facebook a supprimé la page de promotion de l’événement pour « violation de notre politique interdisant tout contenu faisant l’éloge d’individus ou d’organismes dangereux, les soutenant ou les représentant ».

Or, comme l’énonce clairement John K. Wilson, corédacteur du blogue *Academe* de l’*American Association of University Professors* (AAUP), ces mesures sont survenues « après une campagne de censure menée par de nombreux

groupes pro-Israël qui témoigne du pouvoir croissant de la culture du bannissement. Cette censure révèle la menace que font peser sur la liberté académique les entreprises de technologie soumises à la forte pression du droit de bannir les idées controversées ».

L’AAUP et l’ACPPU ont cosigné, avec des organisations alliées comme la *National Coalition Against Censorship* et le *Ryerson’s Centre for Free Expression*, des lettres adressées aux géants de la technologie exprimant leur consternation face aux mesures prises et exigeant qu’ils réaffirment l’engagement de leur entreprise envers le respect de la liberté académique et de la liberté d’expression. Les signataires leur demandent aussi de garantir que leurs plateformes n’entraveront plus la quête et la diffusion des connaissances en faisant obstacle aux débats dans les universités et collèges.

Les lettres sont restées sans réponse, tandis que Zoom – et, dans certains cas, Facebook – ont continué de suspendre unilatéralement d’autres événements virtuels organisés par des universités aux États-Unis et au Canada et auxquels M<sup>me</sup> Khaled devait participer.

Haussant le ton d’un cran, le 23 octobre, Zoom a entravé la présentation d’un webinaire sur la censure exercée par les entreprises de technologie qui avait été organisé par la section de l’Université de New York (NYU) de l’AAUP en collaboration



“

## The growing power of conservative cancel culture reveals the threat to academic freedom posed by tech companies.

shut down a webinar on censorship by technology companies, hosted by the New York University (NYU) chapter of the AAUP, and co-sponsored by several NYU departments and institutes. The webinar was scheduled to discuss the original censorship incident by Zoom, Facebook and YouTube of the SFSU event featuring Leila Khaled.

“Of course, we recognize that it is an act of sick comedy to censor an event about censorship, but it raises serious

avec plusieurs départements et instituts de l'établissement. Le webinaire visait à discuter de l'incident initial de censure imposée par Zoom, Facebook et YouTube à l'événement de la SFSU auquel était invitée Leila Khaled.

«La censure d'un événement sur la censure est bien sûr une sinistre farce qui, toutefois, met sérieusement en question la capacité d'un fournisseur externe privé à déterminer ce qui est acceptable ou non en matière de liberté d'expression à l'université, a répondu le comité directeur de la NYU-AAUP. L'entrave à un événement sur un campus est une violation claire du principe de la liberté académique que les universités sont tenues de respecter. Toute administration universitaire qui permet à Zoom de bafouer ce principe fondamental, à l'instigation de groupes organisés et mus par des considérations politiques, commet une très grave erreur qui ne devrait pas échapper à la censure de la part du personnel enseignant et des étudiants».

Ces incidents troublants ont fait ressortir les préoccupations croissantes que suscite l'utilisation de plateformes technologiques de tierces parties dans le domaine de l'éducation, notamment l'atteinte à la liberté académique, les enjeux en matière de sécurité et de protection de la vie privée et la situation des étudiants et des professeurs étrangers utilisant ces plateformes dans des pays où les autorités exercent une

questions about the capacity of a corporate, third-party vendor to decide what is acceptable academic speech and what is not,” responded the NYU-AAUP Executive Committee. “The shutdown of a campus event is a clear violation of the principle of academic freedom that universities are obliged to observe. Allowing Zoom to override this bedrock principle, at the behest of organized, politically motivated groups, is a grave error for any university administration to make, and it should not escape censure from faculty and students.”

These disquieting incidents have served to shine a spotlight on emerging concerns with the use of third-party tech platforms in the educational context, including the suppression of academic freedom, and security and privacy issues, particularly for international students and faculty using these platforms in countries where authorities monitor communications media.

The Association for Asian Studies warns that “Video-conferencing tools such as Zoom present universities with stark technological, pedagogical, and moral considerations, especially with regard to the security of student and faculty data...these issues are especially pressing due to the present

surveillance des médias de communication.

L'Association for Asian Studies prévient que «l'utilisation d'outils de vidéoconférence comme Zoom soulève de sérieux enjeux technologiques, pédagogiques et moraux pour les universités, en ce qui concerne surtout la sécurité des données des étudiants et du personnel enseignant... ces enjeux sont très pressants dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui oblige de nombreux étudiants installés à l'étranger à suivre leurs cours en ligne. En Chine, par exemple, des lois souples laissent place à l'exercice de la censure par l'État et obligent les plateformes en ligne à surveiller et à signaler les actions inappropriées ou illégales. De telles mesures portent atteinte à la liberté académique et exposent les étudiants et le personnel enseignant à des risques juridiques, non seulement dans le contexte actuel, mais aussi pour des années à venir».

Selon le directeur général de l'ACPPU, David Robinson, alors que l'urgence de migrer en ligne se faisait sentir en mars dernier, rares sont ceux qui ont perçu ces dangers. Il s'est depuis penché sur certains des contrats conclus entre des universités canadiennes et des entreprises de technologie comme Zoom constatant avec inquiétude qu'ils exigent que «tous les membres du personnel académique adhèrent aux conditions d'utilisation de Zoom et que tout litige soit soumis aux tribunaux compétents des États-Unis».



COVID-19 pandemic, when many students must participate in online courses while located abroad. The expansive laws in China accommodate state censorship and compel online platforms to police and report inappropriate or illegal actions. Such regulations undermine academic freedom and place students and faculty in possible legal jeopardy, not just for the present moment, but for years into the future...”

According to CAUT Executive Director David Robinson, in the rush to go online nearly overnight last March, few contemplated these dangers. He’s since looked into some of the contracts that Canadian universities have signed with tech companies such as Zoom, and is concerned that these require that “all academic staff must adhere to Zoom’s terms of use, and that any disputes are subject to resolution in a US court of law.”

Eben Moglen, a professor of law at Columbia University and founder of the Software Freedom Law Center, agrees there are serious issues with Zoom.

“Its absence of security is risible; its privacy invasions are central to its data-mining and advertising-based business model; and it pushes its data flows through servers territorially under the control of a government hostile to academic

freedom, rule of law, democracy, and human rights.”

With the pandemic described as a “god-send” by one technology magazine due to the widespread uptake of videoconferencing and e-learning platforms, academic staff and their unions are looking for ways to mitigate risks to students and faculty.

Samuel Trosow, an associate professor jointly appointed to the Faculty of Law and the Faculty of Information and Media Studies at Western University, says threats to academic freedom and intellectual property rights are magnified through the use of such technologies in the classroom as they are “a persistent form of surveillance”.

“The circumstances when you’re delivering a class online are very different from when you are standing in a classroom; formerly, we would engage face-to-face in class in sometimes very sensitive or private discussion and the important thing was that these types of engagements were not recorded. There was no persistent log of what transpired in class, or of what I handed out or displayed,” he says.

“But in the online environment this has changed. We have course management systems that record all entries; teaching

Eben Moglen, professeur de droit à l’Université Columbia et fondateur du *Software Freedom Law Center*, convient que l’utilisation de Zoom soulève de sérieux enjeux.

« L’absence de sécurité est tout simplement risible; l’intrusion dans la vie privée fait partie intégrante de sa stratégie de marketing basée sur l’exploration de données. Et l’entreprise utilise des serveurs installés dans des territoires sous le contrôle d’autorités hostiles à la liberté académique, à la primauté du droit, à la démocratie et aux droits de la personne ».

Dans le contexte où, selon un magazine spécialisé en technologies, la pandémie est une véritable « aubaine » en raison du recours généralisé aux plateformes de vidéoconférence et d’apprentissage en ligne, le personnel académique et ses syndicats sont en quête de moyens pour en atténuer les risques pour les étudiants et les professeurs. Selon Samuel Trosow, professeur agrégé à l’Université Western, où il exerce conjointement à la Faculté de droit et à la Faculté d’études sur l’information et les médias, l’utilisation de ces technologies dans les cours amplifie les menaces à la liberté académique et aux droits de propriété intellectuelle parce qu’elles constituent « une forme persistante de surveillance ».

Le professeur Trosow pense que, dans de telles conditions,

les risques de museler la liberté académique ou d’entraîner la perte de propriété intellectuelle sont considérables. « Les circonstances qui entourent la prestation d’un cours en ligne sont très différentes de celles qu’on trouve en classe; si nous discussions en personne en classe de sujets très sensibles ou privés, ces discussions, soulignons-le, n’étaient pas enregistrées. Il n’y avait aucun registre permanent de ce qui se passait en classe ou de ce que j’y distribuais ou montrais », dit-il.

« L’enseignement à distance a changé la donne. Nous avons des systèmes de gestion des cours qui enregistrent tout ce qui se passe en classe; les activités d’enseignement sont enregistrées, surveillées, conservées et peuvent faire l’objet de vérifications à tout moment et ressurgir. Des enjeux de droits d’auteur entrent immédiatement en ligne de compte. Nous devons exiger que les droits de dispenser notre enseignement dans des conditions de liberté académique et de protection de la vie privée qui nous sont dévolus soient le plus possible préservés dans l’environnement en ligne ».

Alison Hearn, également professeure agrégée à la Faculté d’études sur l’information et les médias à l’Université Western et présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l’emploi de l’ACPPU, affirme que le personnel académique et leurs associations doivent passer en revue les ententes signées afin de protéger les droits professionnels.



activities are recorded, tracked, maintained, and they are capable of being audited and brought up later. There are immediate copyright issues, and we need to remember that the rights that we have in order to conduct our instruction under conditions of academic freedom and some level of privacy need to be replicated as much as possible in the online environment.”

Alison Hearn, also an associate professor in the Faculty of Information and Media Studies at Western, and chair of CAUT’s Academic Freedom and Tenure Committee, says academic staff and the faculty association need to look into the contracts being signed to protect professional rights.

Access to a range of technologies is appealing to teachers trying to create compelling online classes for students, but the potential cost should be weighed, she says.

“In their commercial licences, tech companies promise not to sell data and to use it only to improve its own products or to share with third party partners. Well, ‘third-party partners’ means just about everyone, and there have been a lot of data breaches, with student or staff information being purloined and sold.”



## L’enseignement à distance a changé la donne. Les activités d’enseignement sont enregistrées, surveillées, conservées et peuvent faire l’objet de vérifications à tout moment et resurgir.

L’accès à un éventail de technologies est attrayant pour les professeurs qui veulent créer des cours en ligne intéressants pour leurs étudiants, mais il faut en peser les risques et les atouts potentiels, dit-elle.

« Dans leurs licences commerciales, les entreprises de technologie s’engagent à ne pas vendre de données ou à ne les utiliser que pour améliorer leurs propres produits ou les partager avec des tiers partenaires. Or, le terme « tiers partenaires » englobe à peu près tout le monde et il y a eu une foule d’atteintes à la protection des données, notamment le

Trosow is also calling for rigorous scrutiny of platforms such as Zoom, and the terms under which they are being used on campuses: “Academic staff associations need to get more aggressive in dealing with the technological tools that are given to us, but that aren’t selected by us,” he says. “We don’t know what’s going on in the back end of these systems. There are serious emerging threats to intellectual freedom and privacy.”

Hearn points to resources for faculty, academic staff associations and administration such as a guide by the Association for Asian Studies. The guide outlines steps that can be taken to protect the exercise of academic freedom while ensuring the safety of students based in other jurisdictions and intellectual property.

“Associations and administrations must work quickly, and together, to push back against corporate control of academic work to protect the quality of education in a remote teaching environment and faculty and students,” she warns. ■

vol et la vente de renseignements personnels d’étudiants et de membres du corps professoral ».

Le professeur Trosow réclame aussi un examen minutieux des plateformes comme Zoom et des modalités qui président à leur utilisation sur les campus. « Les associations de personnel académique doivent se montrer plus intransigeantes par rapport aux outils technologiques qui nous sont fournis, sans que nous les ayons choisis, dit-il. Nous ignorons ce qui se passe dans l’arrière-boutique de ces entreprises. Il y a de sérieuses menaces à la liberté académique et à la vie privée qui émergent ».

Alison Hearn indique qu’il existe des ressources destinées aux membres du corps professoral, aux associations de personnel académique et aux administrations, notamment un guide publié par l’*Association for Asian Studies*. Le guide décrivant les mesures qui peuvent être prises pour protéger l’exercice de la liberté académique tout en assurant la sécurité des étudiants qui se trouvent à l’étranger et la protection de la propriété intellectuelle.

« Les associations et les administrations doivent agir rapidement et de concert, pour repousser tout contrôle exercé par des entreprises privées sur le travail académique afin de protéger la qualité de l’éducation dans un cadre d’enseignement à distance, de même que les membres du corps professoral et les étudiants », prévient-elle. ■

# In what do our scholarly organizations invest?

## Divestment from Fossil Fuels

by VANESSA SLOAN-MORGAN,  
JESSICA DEMPSEY AND NEIL HANLON

At one point during the virtual 2020 annual general meeting of the Canadian Association of Geographers (CAG), the CAG's Secretary-Treasurer casually stated that the Association's investments had been unaffected by COVID-19. The reason given was the organization's decision to divest from fossil fuels four years earlier. News of the financial standing of the CAG was welcome: it meant support for students could be maintained during uncertain times, the organization would be able to continue its work of promoting geographic scholarship across Canada, and be able to explore other opportunities to address injustices intimately tied to geography and thus, climate change.

News of the CAG's financial standing is also a reminder that continuing on an ecologically disastrous path does not do us any economic favours. Divesting from fossil fuel interests shows us we can rethink what is economically viable when running our academic organizations while bringing us another step closer to taking actions for social, ecological, and political change. It's only one step, but we should be asking: in what do our scholarly organizations invest? And, more pointedly: what further actions can we take within our organizations to confront the intersecting challenges facing society – the current climate crisis, systemically entrenched racism, and violations of Indigenous self-determination, all of which contribute to widening environmental and social injustice?

For a discipline steeped in coloniality – one that has literally written the books



**The major goal of the divestment movement is to challenge the status quo and de-normalize fossil fuels.**

and drawn the maps to access Indigenous lands for resources, including fossil fuel extraction, refinement, and transportation in Canada – geography and geographers are intimately connected to climate change. To be clear, divestment from fossil fuels alone is not sufficient to address these ongoing legacies. While many CAG members were morally driven to explore fossil fuel divestment as a means to combat climate change, others were also fuelled by an imperative to challenge a status quo in which a corporatist logic holds sway over investment options and reinforces structural impediments to Indigenous self-determination. Thus, in 2016 the organization passed a resolution to divest the CAG fully of all investment in financial instruments with any direct ties to fossil fuel production and distribution.

Yet, in spite of overwhelming support for this action from its membership, the Association carried out its divestment with little fanfare. In Canada, mere mention of fossil fuels invariably evokes strong reactions. The hesitation that prevented the CAG from announcing its decision is but one small example of how entwined fossil fuel economies are

with everyday life in Canada, and the barriers preventing wholesale energy and economic transformations. It is disconcerting that the status quo – say, investing in businesses whose purpose is to extract and sell a commodity known to threaten the lives of billions – is considered to be politically neutral, whereas any action taken alternate to the status quo is deemed politically “biased”.

With the exception of the Canadian Medical Association's 2015 resolution to divest from fossil fuels, our research – admittedly not systematic – failed to reveal many other scholarly or professional organizations in Canada that have divested. Ours is a call for other scholarly organizations to take action towards achieving more socially and environmentally just futures. For the CAG – and perhaps for other organizations – divesting was one option that members widely agreed was overdue. After all, a major goal of the divestment movement is to challenge the status quo and de-normalize fossil fuels: it is a part of a wider effort to change common-sense norms. Many a divestment devotee has uttered this new and necessary norm: if it

is wrong to wreck the climate, it is wrong to profit from wrecking the climate.

Innumerable reasons exist to divest from fossil fuels, including financial reasons. The CAG's experience is indicative of how divestment has led to positive economic outcomes even during the tragic impacts of COVID-19. However, it is worth underlining that divesting alone is not sufficient to dismantle the intersecting injustices that continue to impact communities across Canada. More work needs to be done to align our scholarly organizations and institutions with climate justice, with Indigenous self-determination, and with anti-racism, to name but a few of the immediate structural challenges confronting society. As members of academic organizations, one thing that we can do is be part of a broader movement to push finance in a different direction via our investment portfolios. As a start, this perhaps can aid in reckoning with environmental and social injustices by acting within and through our academic organizations. To this end, we leave readers with the question from which we began: in what do your scholarly organizations invest? ■

---

Vanessa Sloan-Morgan is a current Banting postdoctoral researcher at UNBC and former student-representative to the CAG. Jessica Dempsey is an Associate Professor at UBC and a CAG member. Neil Hanlon is a Professor at UNBC and the President of the CAG.

All three served on the divestment committee back in 2016. The authors would love to hear from any scholarly organizations taking action on climate justice, divestment and beyond. Contact them at [vanessa.sloan.morgan@unbc.ca](mailto:vanessa.sloan.morgan@unbc.ca); [Jessica.dempsey@geog.ubc.ca](mailto:Jessica.dempsey@geog.ubc.ca); [Neil.Hanlon@unbc.ca](mailto:Neil.Hanlon@unbc.ca).



## Read our Annual Report at [www.caut.ca](http://www.caut.ca)

## Pour lire le rapport, visitez [www.acppu.ca](http://www.acppu.ca)



# Dans quoi nos organisations académiques investissent-elles?

Un billet sur le désinvestissement dans les énergies fossiles

par VANESSA SLOAN-MORGAN,  
JESSICA DEMPSEY ET NEIL HANLON

Lors de l'assemblée générale annuelle 2020 de l'Association canadienne des géographes (ACG) tenue en ligne, le secrétaire-trésorier a mentionné que la COVID-19 n'avait pas secoué les investissements de l'ACG, en raison de la décision de désinvestir dans les énergies fossiles il y a quatre ans. Bien accueillie, cette nouvelle signifiait que l'ACG pourrait continuer d'offrir du soutien aux étudiants en ces temps d'incertitude, de promouvoir les bourses d'études en géographie dans l'ensemble du Canada, et d'explorer d'autres voies pour contrer les injustices étroitement liées à la géographie et, partant, aux changements climatiques.

La nouvelle rappelle également qu'il n'y a pas d'avantage économique à poursuivre sur la voie de la dégradation de l'environnement. Le désinvestissement dans les énergies fossiles témoigne de la possibilité de repenser la viabilité économique de nos organisations académiques tout en faisant un pas de plus vers des actions qui favorisent le changement social, écologique et politique. Ce n'est qu'un pas, mais pour le faire, il faut poser la question : dans quoi nos organisations académiques investissent-elles? Et plus précisément : quels sont les autres gestes que nos organisations peuvent poser pour surmonter les défis coexistants dans notre société – la crise climatique, le racisme systémique, les violations du droit des Autochtones à l'autodétermination – qui contribuent tous à aggraver les injustices environnementales et sociales?



**L'un des principaux buts du mouvement de désinvestissement est de défier le statu quo et de dénormaliser les énergies fossiles.**

La géographie étant une discipline ancrée dans le colonialisme – qui est littéralement à l'origine des ouvrages rédigés et des cartes tracées pour permettre l'accès aux terres autochtones et à leurs ressources, y compris l'extraction, le raffinage et le transport des combustibles fossiles au Canada – elle est étroitement liée aux changements climatiques. C'est dire que le désinvestissement dans les énergies fossiles ne suffit pas pour régler les problèmes persistants qu'elle a légués. Pour de nombreux membres de l'ACG, le désinvestissement dans les énergies fossiles aux fins de la lutte contre les changements climatiques relevait de l'obligation morale, tandis que pour d'autres il était aussi primordial de défier le statu quo faisant en sorte qu'une logique corporatiste décide des options d'investissement et renforce les obstacles structurels à l'autodétermination des Autochtones. Ainsi, en 2016, l'ACG a adopté une résolution visant le désinvestissement dans tous les instruments financiers qui avaient un lien direct avec la production et la distribution de combustibles fossiles.

Or, avec l'appui massif de ses membres, l'association a procédé sans fanfare au désinvestissement. Au Canada, la simple mention de combustibles fossiles provoque de vives réactions. Les considérations qui ont empêché l'ACG d'annoncer sa décision ne sont qu'un petit exemple de l'imbrication étroite entre des économies fondées sur les combustibles fossiles et la vie quotidienne au Canada, et des obstacles au marché de gros de l'énergie et aux transformations économiques. Le fait que le statu quo – à savoir les investissements dans des entreprises dont le but est d'extraire et de vendre un produit reconnu comme une menace pour des milliards d'individus – soit considéré comme politiquement neutre, alors que toute action mettant en question le statu quo est jugée politiquement « biaisée » est déconcertant.

Selon notre étude – certes peu systématique, rares sont les organisations professionnelles ou académiques au Canada ayant désinvesti dans les énergies fossiles, outre l'Association médicale canadienne qui a adopté en 2015 une

résolution en ce sens. Notre propos est donc d'inciter d'autres organisations académiques à agir pour un avenir plus équitable sur les plans social et environnemental. Au sein de l'ACG – et peut-être d'autres organisations, ce désinvestissement s'imposait depuis longtemps pour la majorité des membres. Somme toute, l'un des principaux buts du mouvement de désinvestissement est de défier le statu quo et de dénormaliser les énergies fossiles; il s'inscrit dans un plus vaste effort visant à transformer les normes du sens commun. De nombreux partisans du désinvestissement ont énoncé cette nouvelle et nécessaire norme : s'il est inacceptable de nuire au climat, il est tout aussi inacceptable de tirer profit d'actions qui lui sont nuisibles.

Il y a une foule de raisons pour désinvestir dans les énergies fossiles,

y compris des raisons financières. L'expérience de l'ACG montre que le désinvestissement a généré des résultats économiques positifs, même pendant la tragique crise de la COVID-19. Soulignons toutefois que le désinvestissement à lui seul ne permet pas de démanteler les injustices multiples qui continuent d'accabler diverses communautés partout au Canada. Il faut multiplier les efforts pour que nos organisations et institutions académiques soient en phase avec la justice climatique, l'autodétermination des Autochtones et l'antiracisme qui comptent parmi les défis systémiques immédiats de notre société. En tant que membres d'organisations académiques, nous pouvons notamment adhérer au grand mouvement susceptible d'amener un changement d'orientation au sein du monde des finances au moyen de nos

portefeuilles d'investissements. En agissant ainsi dans nos organisations académiques et par leur intermédiaire, nous pourrions probablement contribuer à la prise en compte des injustices environnementales et sociales. À cet effet, nous renvoyons le lecteur à notre question de départ : dans quoi nos organisations académiques investissent-elles? ■

Vanessa Sloan-Morgan est titulaire d'une bourse postdoctorale Banting à UNBC et ex-représentante étudiante de l'ACG. Jessica Dempsey est professeure agrégée à UBC et membre de l'ACG; Neil Hanlon est professeur à UNBC et président de l'ACG.

Ils ont tous les trois siégé au comité de désinvestissement en 2016. Les auteurs aimeraient avoir le témoignage d'organisations académiques qui agissent notamment pour la justice climatique et le désinvestissement. Vous pouvez leur écrire à [vanessa.sloan.morgan@unbc.ca](mailto:vanessa.sloan.morgan@unbc.ca); [Jessica.dempsey@geog.ubc.ca](mailto:Jessica.dempsey@geog.ubc.ca); [Neil.Hanlon@unbc.ca](mailto:Neil.Hanlon@unbc.ca).

**Virtual Parliament Hill Days 2020**

Nov 16 to 20

**Journées sur la Colline du  
Parlement virtuelles**

16 au 20 nov.



# Low funding for universities puts students at risk for cycles of poverty, especially in the wake of COVID-19



by TRACY SMITH-CARRIER

Post-secondary education has consistently been linked to the promise of a better life. Graduating from post-secondary study has been identified as the single most important factor affecting intergenerational mobility. Yet, several factors at play today show how this function of post-secondary education is in crisis in Canada.

Shrinking government funding is behind higher university tuition fees. Government funding of Canadian universities in 1982 comprised 82.7 per cent of university operating revenues; by 2012, that percentage went down to 54.9 per cent. By 2019, in Ontario, universities' receipt of government grants represented a paltry 24 per cent of total university revenues. Many college and university students face significant debt with no guarantee of a decent job.

Universities have adopted labour practices in common with the private sphere that result in a rise of precarious work in universities. In 2016, one-third of part-time professors, many of them women, did not make enough money to raise them above the poverty line.

In the COVID-19 context, young people have reason to be concerned as the entry-level job market has significantly "dried up," and employers are now revoking job offers or cutting back their graduate recruitment plans.

As our society endures a second wave of COVID-19, now is the time to take stock of what is important for our collective future. With little fanfare, our publicly

“

**Government funding of Canadian universities in 1982 comprised 82.7 per cent of university operating revenues; by 2012, that percentage went down to 54.9 per cent.**

funded post-secondary education system has been eroded over time, diminishing the promise it once held. We should demand change.

## **Determinant of well-being**

Post-secondary education is not only essential for shaping people's career development and future socio-economic standing, but it's vital in developing their skills in critical thinking, problem-solving, social and emotional regulation, collaboration and civic engagement.

Education is a key social determinant of health and well-being. But post-secondary education faces increasing demands for greater corporatization, privatization and compliance with externally imposed (government or donor) priorities. This neoliberal turn has indeed created important shifts in Canadian universities that should give us pause.

Ontario, which educates roughly 40 per cent of all post-secondary students in Canada, has perhaps the highest stake in the future of higher education. Currently,

Ontario university students have the highest student-to-faculty ratio (31:1) in Canada, compared to a national average of 22:1.

This means that Ontario students are paying more money for their education, while also being subjected to higher-than-average class sizes relative to universities outside the province.

Ontario students also now have to pay as much to learn in their own virtual classrooms during the pandemic as they did for on-campus education. Many have protested, but for universities to make cuts to tuition fees would also likely mean cuts to services and instructors.

## **Reliance on international tuition**

Universities have endeavoured to replace absent government funding with tuition raises, so tuition rates have skyrocketed, particularly for international students, whose fees have made up the shortfall. Higher Education Strategy Associates (HESA), a research and consulting firm, notes in a 2020 report, *The State of Postsecondary Education in Canada*:

*“Since the start of the 2008 recession, international student numbers have more than tripled; and at the university level, the gap between domestic and international student fees has risen inexorably as well ... Since 2012-13, funds from international students have covered slightly more than 100 per cent of the collective increase in [universities’] operating budgets.”*

Alex Usher, president of HESA, noted in 2018 that “... some major institutions ... are receiving more money from international students than they get in operating grants from their provincial governments.”

### **Shrinking government funding**

Ontario has among the lowest funding levels per student in Canada at the post-secondary level. In 2002, it was the lowest in North America, with the exception of Alabama. In 2017-18, the province’s funding per university student was 37 per cent lower than the average for the rest of Canada, according to the Ontario Confederation of Faculty Associations.

As the Student Emergency Student Benefit has ended, many students, bereft of jobs they once filled to support their education pre-COVID, are now in poor financial shape to pay for their fall classes. Deprived of government-funded grants and loans, students are taking on ever-increasing loads of debt to fund their educations: almost half of students surveyed by the Canadian Alliance of Student Associations say they will need to rely more on government loans owing to the fallout from COVID-19, with little assurance of obtaining a stable, good-

quality job to pay off the debt.

Indeed, the average student is saddled with \$26,000 in loans after completing university.

### **Labour precarity**

The weakening of labour laws in Ontario has certainly not helped in eschewing the growing trend of labour precarity for young people. In this competitive work environment (one in which housing and social resources are scarce), the inability of students to find gainful employment after college or university may affect the mobility of generations into the future.

The future of PhD students is also not as promising as it once was. After years of study, and the debt associated with it, many graduates interested in academic life now face an uncertain and insecure career, often as contract faculty. Sessional faculty now comprise 53 per cent of the faculty complement in Ontario universities. Half of them don’t make more than \$50,000 a year.

Due to COVID-19, Ontario has temporarily shelved its plans to impose performance metrics to hold universities responsible for the future of their graduates, and the precarious labour market they must compete in. One indicator tied government funding to universities’ graduate earnings, expecting that, irrespective of labour and economic conditions, students would land jobs immediately following graduation – but the pandemic has revealed the capriciousness of trying to tie post-secondary education closely to the labour market.

### **Impacts of privatization**

The decline of publicly funded universities has led down the slippery path of privatization.

When universities rely on private funding from donors, whose names feature prominently on innumerable university buildings or who sit on university governance boards, places of learning are subject to corporate values and practices (efficiency, secrecy of institutional budgets and operations, the erosion of collegialism), threatening university autonomy.

Privatization erodes human rights and leads to greater marginalization: as Philip Alston, UN Special Rapporteur on extreme poverty and human rights, has concluded, people living in poverty are more likely to go without privatized services or be forced to pay higher prices for them.

It doesn’t need to be this way in a wealthy country. People in Ontario and across Canada must demand better. ■

---

Tracy Smith-Carrier is an Associate Professor in the School of Social Work at King’s University College at Western University and an Adjunct Research Professor in the Arthur Labatt Family School of Nursing at Western University.

This editorial was first published October 18, 2020 in *The Conversation*. <https://theconversation.com/low-funding-for-universities-puts-students-at-risk-for-cycles-of-poverty-especially-in-the-wake-of-covid-19-131363>

**THE CONVERSATION**

# Le faible financement des universités risque de précipiter les étudiants dans la pauvreté dans le sillage de la COVID-19

par TRACY SMITH-CARRIER

On fait souvent le lien entre l'éducation postsecondaire et la promesse d'une meilleure vie. L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires est considérée comme le facteur le plus important qui influe sur la mobilité intergénérationnelle. Or, plusieurs facteurs qui sont à l'œuvre aujourd'hui montrent que cette fonction est en crise au pays.

La réduction du financement public est à l'origine de l'augmentation des frais de scolarité dans les universités. En 1982, le financement public des universités canadiennes représentait 82,7 % des recettes d'exploitation de celles-ci; en 2012, ce pourcentage était tombé à 54,9 %. En 2019, en Ontario, les subventions publiques versées aux universités représentaient un dérisoire 24 % des recettes totales de celles-ci. Nombre d'étudiants des collèges et universités s'endettent lourdement sans avoir la garantie d'obtenir un emploi décent.

En ce qui concerne l'emploi, les universités ont adopté des pratiques similaires à celles du secteur privé, ce qui a entraîné une augmentation de l'emploi précaire. En 2016, un tiers des membres à temps partiel du corps professoral, majoritairement des femmes, n'ont pas gagné suffisamment d'argent pour s'élever au-dessus du seuil de pauvreté.

Dans le contexte de la COVID-19, les jeunes ont de bonnes raisons de s'inquiéter, étant donné que le marché de l'emploi s'est considérablement asséché et que les employeurs sont en train d'annuler leurs offres d'emploi ou de réduire leurs plans de recrutement de diplômés.

Tandis que notre société traverse une deuxième vague de COVID-19, il est désormais temps de faire le bilan de ce qui est important pour notre avenir collectif. Notre système public d'éducation postsecondaire a silencieusement été rabeté au fil du temps et il n'offre plus les mêmes promesses que jadis. Nous devons exiger des changements.

## Un déterminant du bien-être

L'éducation postsecondaire est non seulement essentielle pour façonner le déroulement de carrière et le futur statut socio-économique des personnes, mais elle est aussi vitale pour développer leurs compétences en matière de pensée critique, de résolution de problèmes, de régulation sociale et émotionnelle, de collaboration et d'engagement civique.

L'éducation est un déterminant social clé de la santé et du bien-être. Cependant, on exige de plus en plus de l'éducation postsecondaire qu'elle agisse davantage comme une entreprise, se privatise et respecte des priorités imposées par forces externes. Ce virage néolibéral a créé dans les universités canadiennes des changements importants qui devraient nous pousser à réfléchir.

L'Ontario, qui éduque environ 40 % de l'ensemble des étudiants universitaires au Canada, est peut-être la province la plus concernée par l'avenir de l'éducation supérieure. Actuellement, ses universités enregistrent la proportion la plus élevée du pays en ce qui concerne le nombre d'étudiants par enseignant, à savoir 31:1, contre une moyenne nationale de 22:1.

Autrement dit, les étudiants de

l'Ontario payent plus cher pour leurs études, tout en devant composer avec des classes présentant un nombre d'étudiants supérieur à la moyenne par rapport aux universités des autres provinces.

De plus, aujourd'hui, pour apprendre dans le cadre de cours virtuels pendant la pandémie, les étudiants de l'Ontario doivent payer autant qu'ils le faisaient auparavant pour venir étudier sur les campus. Beaucoup ont protesté mais, pour les universités, réduire les frais de scolarité signifierait aussi probablement réduire le nombre de services et d'enseignants.

## La dépendance à l'égard des étudiants étrangers

Les universités ont cherché à compenser le défaut de financement public en augmentant leurs frais de scolarité, ce qui explique que ceux-ci ont grimpé en flèche, surtout pour les étudiants étrangers, qui ont été utilisés pour combler l'écart. Dans un rapport de 2020 intitulé *The State of Postsecondary Education in Canada*, Alex Usher, président de l'*Higher Education Strategy Associates*, un cabinet de recherche et d'expertise-conseils a indiqué :

« Depuis le début de la récession de 2008, le nombre d'étudiants étrangers a plus que triplé; et au niveau universitaire, l'écart entre le montant des frais payés par les étudiants canadiens et par les étudiants étrangers s'est lui aussi inexorablement creusé... Depuis 2012-2013, l'argent des étudiants étrangers a couvert un peu plus de 100 % de la hausse collective des budgets de fonctionnement [des universités] ».

Alex Usher avait déjà affirmé en 2018 que « ... certains grands établissements... reçoivent plus d'argent des étudiants étrangers que de subventions de fonctionnement de leur gouvernement provincial ».

### La baisse du financement public

L'Ontario a l'un des plus bas niveaux de financement par étudiant du Canada dans l'éducation postsecondaire. En 2002, son niveau était le plus bas d'Amérique du Nord, à l'exception de l'État de l'Alabama. D'après l'Union des Associations des Professeurs des Universités de l'Ontario, en 2017-2018, le financement de la province par étudiant universitaire était inférieur de 37 % à la moyenne du reste du Canada.

La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants étant arrivée à son terme, nombre d'étudiants, dépourvus des emplois qui les aidaient à financer leurs études avant la COVID-19, se retrouvent à présent en mauvaise posture financière pour payer leurs cours de la session d'automne. Privés des prêts gouvernementaux et des bourses publiques, les étudiants s'endettent de plus en plus lourdement pour financer leurs études : presque la moitié de ceux ayant répondu à un sondage de l'Alliance canadienne des associations étudiantes ont déclaré qu'ils dépendront davantage des prêts gouvernementaux à cause des répercussions de la COVID-19, tout en ayant peu de garanties d'obtenir un emploi stable et de bonne qualité qui leur permettra de rembourser leur dette.

En fait, l'étudiant moyen termine ses études universitaires avec une dette de 26 000 \$ à rembourser.

### La précarité de l'emploi

L'affaiblissement des lois du travail en Ontario n'a certainement pas aidé à freiner la hausse grandissante de la précarité de l'emploi chez les jeunes. Dans ce monde du travail concurrentiel (celui dans lequel les logements et les ressources sociales sont rares), l'impossibilité pour les étudiants de trouver un emploi rémunérateur après le collège ou l'université pourrait affecter la mobilité des générations à l'avenir.

En outre, l'avenir des doctorants n'est plus aussi prometteur que jadis. Après des années d'études et d'endettement corolaire, beaucoup de diplômés ayant choisi une carrière universitaire se retrouvent aujourd'hui face à l'incertitude et à l'insécurité de l'emploi, occupant souvent un poste d'enseignant contractuel. Actuellement, les chargés de cours à temps partiel constituent 53 % du corps enseignant des universités de l'Ontario. La moitié d'entre eux ne gagnent pas plus de 50 000 \$ par an.

À cause de la COVID-19, l'Ontario a provisoirement mis de côté son projet d'imposer des indicateurs de performance afin de tenir les universités responsables de l'avenir de leurs diplômés et de la précarité du marché du travail dans lequel ceux-ci se retrouvent en concurrence. L'un des indicateurs liait le financement public à la rémunération des diplômés des universités, en partant du principe que, indépendamment de la situation du marché du travail et de la conjoncture économique, les étudiants trouveraient un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme – cependant, la

pandémie a révélé le côté hasardeux d'essayer de lier étroitement l'éducation postsecondaire au marché du travail.

### Les effets de la privatisation

Le déclin des universités financées par les deniers publics a entraîné celles-ci sur la pente glissante de la privatisation.

Lorsque les universités dépendent du financement privé de donateurs, dont les noms figurent en bonne place sur d'innombrables bâtiments universitaires ou qui siègent aux conseils de gouvernance, ces lieux d'apprentissage sont soumis aux valeurs et aux pratiques des entreprises (efficacité, confidentialité du budget et du fonctionnement de l'établissement, érosion de la collégialité), ce qui menace leur autonomie.

La privatisation érode les droits de la personne et génère une plus grande marginalisation. Ainsi, Philip Alston, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, a constaté que les personnes vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de se passer des services privatisés ou d'être obligées de payer plus cher pour obtenir ceux-ci.

Les choses ne doivent pas se passer comme ça dans un pays riche. Les gens de l'Ontario et du reste du Canada doivent exiger mieux. ■

Tracy Smith-Carrier, professeure agrégée, King's School of Social Work, Université Western.

Cette chronique est parue le 18 octobre 2020 dans *The Conversation*. <https://theconversation.com/low-funding-for-universities-puts-students-at-risk-for-cycles-of-poverty-especially-in-the-wake-of-covid-19-131363>

# Elizabeth MacDougall-Shackleton

Elizabeth MacDougall-Shackleton is a biology professor at the University of Western Ontario (UWO) and president of the University of Western Ontario Faculty Association (UWOFA). The Association and its members are opposing the school's proposed partnership with Navitas, a for-profit education provider for international students.

## When did UWO first announce interest in partnering with Navitas?

It is somewhat shrouded in mystery, but I first heard of Navitas last January when I was vice-president of the union. The president at the time and I were asked to meet with Navitas executives and instructed to keep it confidential. We didn't. We brought it back to our executive committee, and a concerned faculty member raised the alarm at Senate that month. Doing so took the administration by surprise.

## Why do you oppose Navitas?

They would establish a for-profit college on our campus. The people they hire would not be members of UWOFA, so they wouldn't have the protections that our members have under our collective agreement, meaning no academic freedom or the job security that contract faculty members have here. Navitas would admit students who do not meet our entrance standards. Also, we are concerned that there's going to be lots of pressure on these teachers to relax their academic standards.

## What would be the consequences?

It's not fair to other students if there's a "pay-to-play" scenario where some students can jump the queue simply because they can afford an exorbitant international commission, and it doesn't serve the second and third year cohorts well after Navitas students are integrated

into Western's main campus. It does a disservice to international students as well. We question the ethics of recruiting people in this way.

## Is there anything good about Navitas?

There are good arguments to be made for increasing international enrolment for financial reasons and ideally to provide a more cosmopolitan campus. UWOFA is not opposed to increasing international enrolment, but we would prefer the administration explore other models that recruit international students in ethical ways – students who are better qualified, who meet our academic standards and are educated by our own faculty members to our own standards. One of the things that the administration likes about Navitas, and I don't disagree, is that they promise to diversify the country of origin of the students. I do think that other models, like Vantage College at the University of British Columbia (UBC) where they recruit international students who are qualified, and are educated by UBC faculty members, is another way of achieving the same thing.

## How is UWOFA organizing on the issue?

We repeatedly messaged our membership about what a deal with Navitas would mean and our reasons for opposing it. A Senate resolution was passed that the academic portion of any such deal would have to be approved at our University Senate, so there is that level of collegial oversight. Right now, supposedly the University administration is still doing their due diligence and no final contract with Navitas has been signed. Meanwhile, we escalated efforts to institute a series of grassroots initiatives: at faculty councils, members will put a motion on the floor indicating that the members of faculty

council oppose the outsourcing of educating international students to Navitas or any other private pathway provider. We've had great success with four such resolutions, all overwhelmingly rejecting the possibility of a deal.

## What is the power in these actions?

Universities don't run democratically, so a decision on Navitas is not exactly up to rank and file faculty, but if a deal is pushed through, administrators would do so against the express will of most of the faculty members. We have strongly signaled our opposition and it's a good exercise in collegial self-governance. I like to think that we'll sway the administration, and if we make it clear enough I hope the vote will not come to Senate.

## Why would UWO move in the direction of outsourcing to private for-profit organizations?

The underlying problem is the erosion of public financial support for post-secondary institutions, and so we remain wary and are standing by on the Navitas decision. We expect the question to come to the Senate this year, but we're doing everything we can to get it off the table before it even comes to that by expressing our opinions, educating the faculty and educating students. As an academic labour union, we value robust, publicly-funded post-secondary education. As a matter of principle, we push back against efforts to privatize it. ■



# Elizabeth MacDougall-Shackleton

Elizabeth MacDougall-Shackleton est professeure de biologie à l'Université Western Ontario (UWO) et présidente de l'association académique de l'Université Western Ontario (UWOFA). L'association et ses membres s'opposent à la conclusion d'un partenariat avec Navitas, organisation à but lucratif qui fournit des services d'éducation pour les étudiants internationaux.

## Quand l'UWO a-t-elle annoncé envisager un partenariat avec Navitas?

C'est quelque peu nébuleux, mais j'ai entendu parler de Navitas pour la première fois en janvier dernier, alors que j'étais vice-présidente du syndicat. Le président et moi avons été invités à rencontrer la direction de Navitas et à garder cette rencontre confidentielle, ce que nous n'avons pas fait. Nous en avons parlé à notre comité exécutif et un professeur préoccupé par la question l'a rapidement soumise au sénat, prenant l'administration par surprise.

## Pourquoi vous opposez-vous à Navitas?

L'organisation établirait un collège à but lucratif sur notre campus. Les personnes qu'elle embaucherait ne seraient pas membres de l'UWOFA et ne bénéficieraient donc pas des protections que la convention collective garantit à nos membres, dont le droit à la liberté académique et la sécurité d'emploi qu'ont les membres du personnel académique contractuel ici. Navitas admettrait des étudiants qui ne répondent pas à nos critères d'admission. Nous craignons aussi que ces enseignants soient fortement incités à abaisser leurs normes académiques.

## Quelles en seraient les conséquences?

L'instauration d'une situation où la capacité de payer des frais internationaux exorbitants de certains étudiants leur conférerait des privilèges d'admission est inéquitable pour les autres étudiants. De

plus, l'intégration des étudiants Navitas dans les programmes du campus principal ne rendrait pas service aux cohortes de deuxième et de troisième année, ni d'ailleurs aux étudiants internationaux. Ce mode de recrutement d'étudiants ne nous paraît pas éthique.

## Un partenariat avec Navitas présente-t-il certains avantages?

Certains atouts liés à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers sont évoqués, notamment sur le plan financier et de l'élargissement du caractère cosmopolite du campus. L'UWOFA ne s'oppose pas à une augmentation du nombre d'étudiants étrangers, mais elle préférerait que l'administration explore d'autres modèles permettant de recruter des étudiants internationaux de manière éthique, à savoir des étudiants répondant aux critères d'admission et aux normes académiques et qui sont formés par les membres de notre personnel enseignant selon nos propres normes. L'un des éléments qu'apprécie l'administration dans l'offre de Navitas, et elle a n'a pas tort, c'est que celle-ci promet de diversifier les pays d'origine des étudiants.

## Comment l'UWOFA se mobilise-t-elle sur cet enjeu?

Nous avons envoyé de nombreux messages à nos membres expliquant les implications d'une entente avec Navitas et les raisons pour lesquelles nous nous y opposons. Le sénat de notre université a adopté une résolution selon laquelle le volet académique d'une éventuelle entente doit recevoir son approbation, ce qui confère un certain degré de supervision collégiale. À l'heure actuelle, l'administration de l'université fait apparemment preuve de diligence raisonnable, aucun contrat définitif n'ayant encore été signé avec Navitas. Entre-temps, nous avons intensifié nos

efforts pour la mise sur pied d'initiatives émanant des membres : aux conseils de faculté, les membres déposeront une motion selon laquelle les membres du conseil de faculté s'opposent à l'externalisation de l'éducation des étudiants étrangers auprès de Navitas ou de tout autre fournisseur de services d'éducation privé. Nos efforts ont porté leurs fruits, quatre résolutions ayant été adoptées et rejetant massivement la possibilité d'une entente.

## Quelle est la force de ces moyens de pression?

Les universités n'ont pas un fonctionnement démocratique; la décision relativement à Navitas ne relève donc pas vraiment du personnel académique, mais si l'administration en arrivait à conclure une entente, elle le ferait à l'encontre de la volonté expresse de la plupart des membres du corps professoral. Nous avons exprimé fermement notre position, ce qui est un bon exercice d'auto-gouvernance collégiale. J'ose croire que nous allons convaincre l'administration et que le sénat n'aura finalement pas à voter sur la question.

## Pourquoi l'UWO voudrait-elle recourir à l'externalisation auprès d'organisations à but lucratif?

L'érosion du soutien financier public pèse lourd dans la balance pour les établissements postsecondaires. La question sera vraisemblablement soumise au sénat cette année, mais nous déployons tous les efforts possibles pour qu'elle soit évacuée avant même d'en arriver là, en exprimant nos opinions et en informant le personnel enseignant et les étudiants. En tant que syndicat de personnel académique, nous nous portons à la défense d'une éducation postsecondaire solide et financée par les fonds publics. ■

# J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship for Doctoral Studies

**Deadline 30 APRIL 2021**

The J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship Trust was founded to honour the memory of the first executive secretary of CAUT.

Each year a fellowship in the amount of \$5,000 is awarded, tenable for one year of a doctoral program in any field of study at a Canadian university.

TO APPLY  
[stewartreid.caut.ca](http://stewartreid.caut.ca)

Canadian Association of University Teachers  
2705 Queensview Drive, Ottawa, Ontario K2B 8K2  
Email: [stewartreid@caut.ca](mailto:stewartreid@caut.ca)



# Bourse commémorative J.H. Stewart-Reid pour études doctorales

**Date limite 30 AVRIL 2021**

La Fiducie de la Bourse commémorative J.H. Stewart-Reid a été créée pour rappeler la mémoire du premier secrétaire général de l'ACPPU.

Chaque année une bourse d'études de 5 000 \$ est attribuée à une doctorante ou un doctorant inscrit à un programme d'une université canadienne.

POUR POSTULER  
[stewartreid.caut.ca](http://stewartreid.caut.ca)

Association canadienne des professeurs et professeurs d'université  
2705, promenade Queensview, Ottawa (Ontario) K2B 8K2  
Courriel : [stewartreid@caut.ca](mailto:stewartreid@caut.ca)



iStock.com / JGallone

**CAREERS ONLINE!  
CARRIÈRES EN LIGNE !**

**Academic  
Work.ca**

Browse our job postings.

**Travail  
academique.ca**

Parcourez nos offres d'emploi.

# Council meeting

November 27, 2020

Register at [council.caut.ca](https://council.caut.ca)

# Assemblée du conseil

27 novembre 2020

S'inscrire à [council.caut.ca](https://council.caut.ca)



CAUT Bulletin ACPPU /  
2705, promenade Queensview Drive  
Ottawa (Ontario) K2B 8K2  
1953–2020 /  
In print 67 yrs / Publié depuis 67 ans  
ISSN 0007-7887